

Bruant ortolan

Emberiza hortulana

Ordre: Passériformes / Famille: Emberizidés

Taille de 17 cm / Envergure de 24 à 27 cm /
Dessus du plumage brun rayé / Tête, nuque et
poitrine vert olive en été chez le mâle



Chant composé d'une succession de notes
répétitives et résonnante / Motif changeant
vers le milieu / Seconde partie plus grave



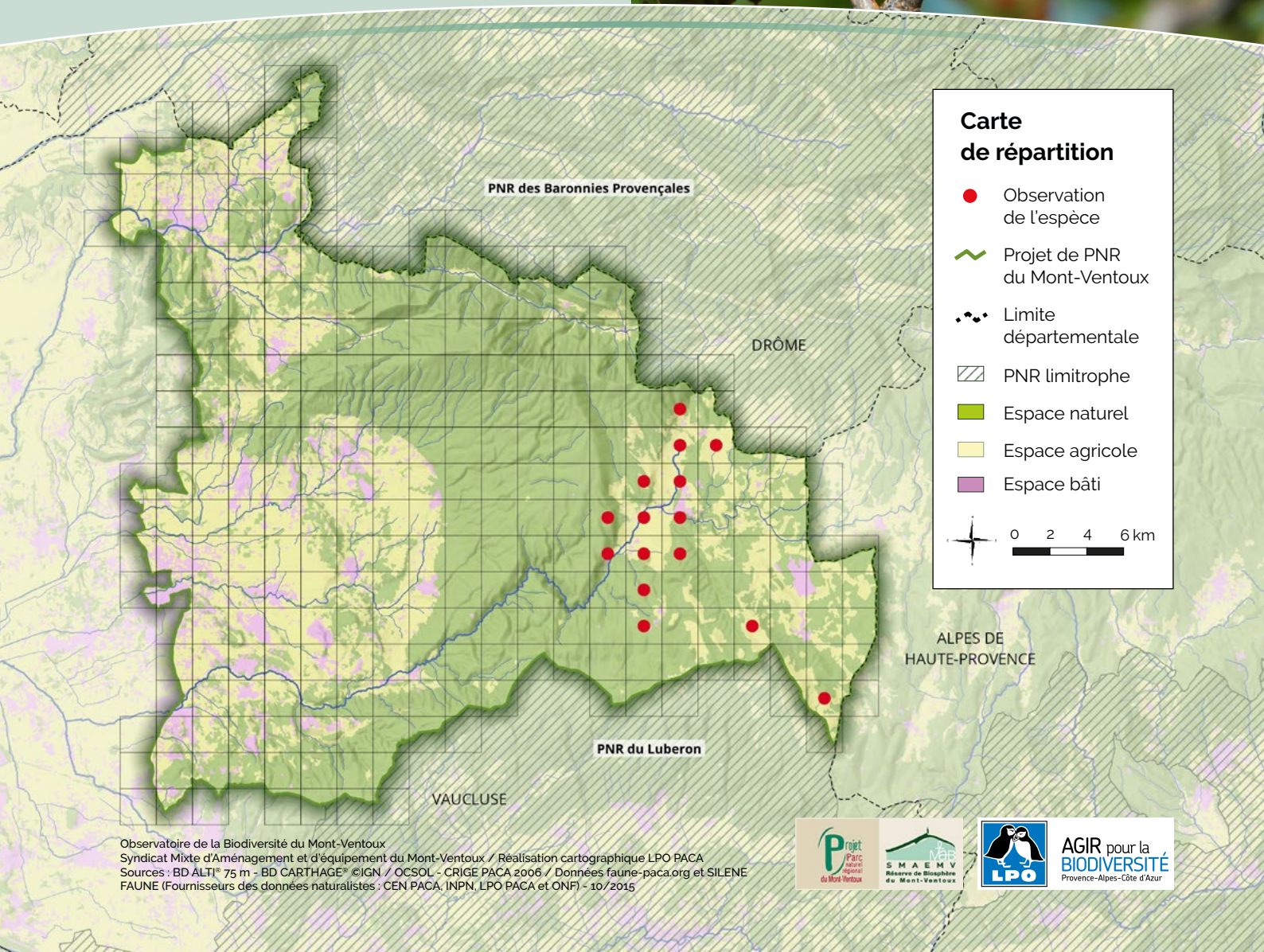
Habitat agricole avec grands arbres isolés
utilisés comme postes de chant



Alimentation composée principalement
de chenilles et d'insectes / Graines en
complément



Espèce est migratrice
dans le projet de PNR du Mont-Ventoux





IDENTIFICATION



En été, le plumage des mâles est aisément reconnaissable : la tête, la nuque et la poitrine sont vert olive grisâtre, la gorge et la poitrine sont franchement jaunes et le dessous est roux cannelle orangé.

© Hervé MICHEL



La femelle se distingue par la présence de taches et stries sur la poitrine.

© Aurélien AUDEVARD



Le juvénile est très fortement strié dessus et dessous, avec le bec plus grisâtre.

© Aurélien AUDEVARD

► Éléments d'identification :

Le Bruant ortolan est de taille légèrement supérieur à celle du Moineau domestique *Passer domesticus*. Le dessus de l'oiseau est brun rayé. En été, le plumage des mâles est aisément reconnaissable : la tête, la nuque et la poitrine sont vert olive grisâtre, la gorge et la poitrine sont franchement jaunes et le dessous est roux cannelle orangé. Ses yeux sont cerclés de jaune pâle et les rectrices externes sont blanches et très visibles en vol. Le bec rosé est court et conique. La femelle se distingue par la présence de taches et de stries sur la poitrine. En automne, les deux sexes ont un plumage plus terne. Le juvénile est très fortement strié dessus et dessous, avec le bec plus grisâtre.

► Confusions possibles :

La distinction entre les femelles et les immatures des différentes espèces nécessitent des précautions. Il est plus petit, mais plus râblé que le Bruant jaune *E. citrinella*, et légèrement plus grand que les trois autres espèces présentes en France métropolitaine (le Bruant fou *E. cia*, le Bruant zizi *E. cirrus* et le Bruant des roseaux *E. schoeniclus*). Ces espèces se différencient du Bruant ortolan par la présence des stries plus ou moins visibles sur leurs têtes, de couleur noirâtre.

► Chant et manifestations sonores :

Le chant du Bruant ortolan est une succession de notes répétitives descendantes entonnées avec des variations dans chaque strophe. C'est une simple strophe typiquement résonnante avec motif changeant vers le milieu, la seconde partie venant presque en écho et souvent plus grave. Le chant est un bon critère permettant de différencier les espèces de bruant. Son chant peut être confondu avec le chant du Bruant jaune, mais ce dernier ne présente pas la note finale caractéristique du chant de l'Ortolan.



BIOLOGIE

► Habitats de l'espèce :

Le Bruant ortolan occupe deux grandes catégories de milieux. Il fréquente, d'un part, les milieux naturels à faible végétation comme les pelouses sèches, les landes à buis, les garrigues dégradées ou rajeunies par le feu ainsi que les terrains accidentés et les pierriers parsemés d'arbustes ; d'autre part, il s'est adapté aux secteurs d'agriculture traditionnelle (vignes et lavande principalement) où alternent petites parcelles cultivées, friches et bosquets.

► Comportements :

Le mâle utilise des perchoirs pour chanter en période de reproduction. Il s'alimente à pied, le plus souvent au sol en période internuptiale. Ce Bruant peut nicher en petite colonie (2 à 4 couples) et même tolérer des mâles non accouplés sur ce territoire.

► Régime alimentaire :

L'espèce se nourrit de chenilles, de petites sauterelles et autres insectes. Un complément alimentaire est toutefois fourni par l'ingestion de graines, nourriture qui devient prépondérante lors des migrations postnuptiale et prénuptiale. Les jeunes sont des insectivores quasi exclusifs jusqu'à leur envol.

► Reproduction :

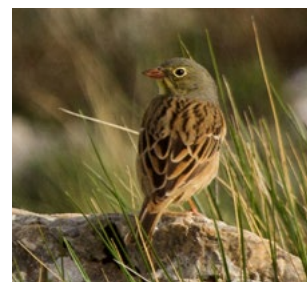
Les premiers migrateurs sont signalés dans la première décade d'avril ; il faut attendre début mai pour observer le pic des arrivées. Les mâles s'installent rapidement sur leur territoire où ils se mettent à chanter. Selon les années et la richesse des territoires (en insectes et en graines), une forte proportion d'entre eux resterait cependant non appariée (pouvant dépasser 50%). Le nid, construit au sol par la femelle, est composé d'herbes et de brindilles ; il est toujours dissimulé dans la végétation ambiante, comme une touffe d'herbes par exemple. L'espèce n'effectue qu'une seule ponte, généralement composée de 5 œufs blanc bleuté et déposés en mai-juin. L'incubation dure une douzaine de jours, vraisemblablement assurée en grande partie par la femelle. Le nourrissage des jeunes au nid est réalisé par les deux parents courant juillet, pendant 10 à 13 jours. Le départ sur les quartiers d'hiver, qui commence dès mi-août, suit très rapidement l'envol des jeunes. Les oiseaux se rassemblent en petites bandes avant de partir de nuit vers leurs quartiers d'hiver. L'espèce migre jusqu'en Afrique tropicale, mais la localisation précise de l'hivernage des populations françaises de ce bruant n'est pas encore connue précisément. Les derniers individus sont notés fin septembre-début octobre.

— AIRE DE RÉPARTITION —



► Distribution géographique (à l'échelle internationale, nationale et régionale) :

C'est une espèce du Paléarctique occidental dont l'aire de répartition s'étend de nos jours de la péninsule Ibérique à la Sibérie centrale, incluant le nord de la Scandinavie ainsi que les côtes de la mer Blanche jusqu'au nord de la Syrie et de l'Irak. Dans son aire d'hivernage, située au-delà du Sahara, de la Guinée à l'Éthiopie, il est rencontré jusqu'à 3000 m d'altitude. En Europe, le Bruant ortolan se rencontre principalement dans les régions continentales (Finlande, Europe de l'Est) ainsi qu'en péninsule Ibérique. En France, les populations nicheuses les plus importantes sont rencontrées en Languedoc-Roussillon, en Provence, dans la région Rhône-Alpes ainsi que dans le sud du Massif central. Des noyaux plus ou moins isolés sont signalés en Aquitaine, Auvergne, Bourgogne et dans l'ensemble Poitou-Charentes, Centre et Pays de la Loire. En région PACA, il est présent sur les massifs de la Sainte-Victoire, de la Sainte-Baume ainsi que des Maures. Il est très rare ou absent de la majeure partie des Bouches-du-Rhône (1-2 couples dans les Alpilles) et de Vaucluse. Il occupe enfin divers plateaux ouverts (Valensole, Albion). Olivoso, met en avant la présence du Bruant ortolan sur certaines zones du Vaucluse dans les années 90, comme sur le plateau d'Albion ou sur les communes de Bédoin et de Malaucène.



© Typhaine LYON

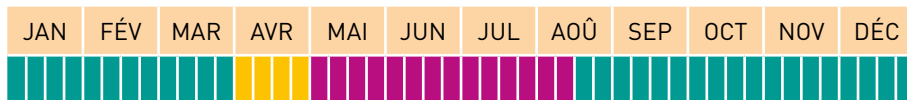


CONNAISSANCES SUR LE MONT-VENTOUX

Statut biologique :

L'espèce est migratrice.

Phénologie :



- Chant territorial, cantonnement et accouplement
- Nidification : Ponte et incubation, élevage des jeunes
- Migration dans les quartiers d'hiver en Afrique tropicale



© Aurélien AUDEVARD

Localisation sur le Mont-Ventoux :

cf. carte de répartition de l'espèce à l'échelle du projet de PNR.

Évolution des populations sur le Mont-Ventoux :

Le Bruant ortolan ne semble plus nicher que sur le Plateau d'Albion, sur les communes de Sault, Monieux et Aurel. Quelques nicheurs étaient encore observés dans les années 1990 dans les collines comtadines sur les communes de Bédoin ou Crillon-le-Brave.



Études et suivis réalisés sur le Mont-Ventoux :

Aucune étude réalisée sur le Mont-Ventoux.



CONSERVATION

Statuts de protection (protection nationale/européenne ; statuts internationaux) & Statuts de conservation (Liste rouge PACA ; Liste rouge France; Liste rouge UICN)

Statuts de protection		Statuts de conservation		
Directive Oiseaux	Annexe 1	Europe	Préoccupation mineure	LC
Convention de Berne	Annexe 3	France	Vulnérable	VU
Convention de Bonn	-	Région	Vulnérable	VU
Convention de Washington	-	Sources : UICN, liste rouge (LR), dire d'expert (DE)		
Protection nationale	Espèce protégée			
Autre(s) statut(s) en PACA				
En région PACA, l'espèce est déterminante Trame Verte et Bleue, et Remarquable ZNIEFF. Espèce SCAP.				

Facteurs de régression :

Diverses menaces pèsent sur l'espèce tant au niveau européen qu'au niveau national. Parmi celles-ci, les changements des pratiques agricoles expliquent en grande partie le déclin observé. En particulier, les conséquences du remembrement intensif pratiqué pendant des décennies un peu partout ont entraîné la perte d'un grand nombre d'habitats favorables au Bruant ortolan. La pratique de la monoculture sur de vastes surfaces est également un élément

défavorable. L'usage de pesticides en grande quantité pourrait également être un facteur aggravant par son impact négatif sur le succès reproducteur. A l'opposé, l'abandon pur et simple de l'agriculture traditionnelle en zones défavorisées, comme les zones de garrigue et montagneuses, explique la diminution drastique des populations de bruants ortolans par la fermeture du milieu. En parallèle des menaces qui pèsent directement sur l'habitat, il faut associer les aléas climatiques comme la pluviosité en période de nidification ou bien la sécheresse en période d'hivernage. Le Bruant ortolan, particulièrement réputé pour ses qualités gustatives et son engraissement dans le Sud-Ouest, est protégé en France depuis 1999. Malgré cette protection, l'espèce demeure largement braconnée à la tenderie dans le Sud-Ouest, principalement dans les Landes.

► Mesures de conservation :

Les différentes mesures de gestion portent donc sur le maintien et la réouverture de zones ouvertes, mais aussi sur la maîtrise des activités humaines. Il convient en priorité de maintenir et de rouvrir les zones les plus favorables à l'espèce et les zones actuelles à forte densité de couples. Pour cela, différentes actions pourraient être entreprises, comme le pâturage des zones en cours de fermeture, effectuer des brûlages dirigés sur de petites surfaces, pratiquer le gyrobroyage sur les zones planes et éviter les opérations de reboisement dans les zones favorables à l'espèce. Il est également nécessaire d'assurer le respect de l'interdiction de sa chasse par des contrôles suffisants et des sanctions pénales pour tout acte de braconnage constaté. De plus, il est important de réduire le dérangement par l'homme en période de nidification.

— LIENS & OUVRAGES À CONSULTER —



Pour en savoir plus

 <http://www.oiseaux.net/oiseaux/bruant.ortolan.html>

Bibliographie

- CLAESSENS, O. (1992). *La situation du Bruant ortolan Emberiza hortulana en France et en Europe*. Alauda 60 (2) : pp 65 – 76
- CLAESSENS, O. & ROCAMORA, G. (1999). Bruant ortolan *Emberiza hortulana*. Pp. – in : ROCAMORA, G. & YEATMAN-BERTHELOT, D. (1999). *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560p
- CRAMM, P. (2003). *Le Bruant ortolan Emberiza hortulana dans le département de l'Hérault. Populations nicheuses et habitats. Prospections en 2001*. Meridionalis 3/4 : 38-42.
- DALE, S. (2001). *Causes of population decline of the Ortolan Bunting in Norway*. In TRYJANOWSKI, P., OSIEJUK, T.S. & KUPCZYK, M. (Eds). *Bunting Studies in Europe*. Bogucki Wyd. Nauk. Poznan : pp 33-41.
- DURANGO, S. (1948). *Notes sur la reproduction du Bruant ortolan Emberiza hortulana en Suède*. Alauda 17 (11) : pp 1-20
- FONDERFLICK, J. (2003). *Répartition et estimation des effectifs du Bruant ortolan Emberiza hortulana en Lozère en 2001*. Meridionalis 3/4 : pp 28-37
- GEROUDET, P. (1951). *Le Bruant ortolan autour de Genève*. Nos oiseaux 21 : pp 23-31.
- GLUTZ VON BLITZHEIM, U.N. (1989). *De l'adaptation des oiseaux aux conditions naturelles et de ses limites devant les activités humaines*. Nos oiseaux 40 : pp 33-39.
- HAMEAU, O. (2009). Bruant ortolan *Emberiza hortulana*, In : FLITTI, A., KABOUCHE, B., KAYSER, Y. & OLIOSSO, G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. LPO PACA*. Delachaux et Niestlé, 544p
- IBANEZ, M. & DELSOL, D. (2004). *Le Bruant ortolan Emberiza hortulana dans le Gard. Enquête 2002*. Meridionalis 5 : pp 62-68



**Syndicat Mixte
d'Aménagement et
d'Équipement
du Mont-Ventoux et de
Préfiguration du Parc Naturel
Régional du Mont-Ventoux**

830, av. du Mont-Ventoux
84200 Carpentras

☎ 04 90 63 22 74

✉ accueil@smaemv.fr

🌐 smaemv.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LPO PACA

Villa Saint-Jules
6, av. Jean-Jaurès
83400 Hyères

☎ 04 90 63 22 74

✉ paca@lpo.fr

🌐 paca.lpo.fr

Rédaction :

Olivier HAMEAU,
Jeremy RASTOUIL

Relecture :

Magali GOLIARD,
Anthony ROUX

Cartographie :

Marion MENU

Infographie :

Sébastien GARCIA

Réalisation LPO PACA, 2015

JOHANNOT F. & WELTZ M. (2012). *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 8. Oiseaux (volume 1) : de l'Aigle botté à la Fauvette pitchou*. La documentation française, Paris. 382 p

LANG, M., BANDORF, H., DORNBERGER, W., KLEIN, H. & MATTERN, U. (1990). *Verbreitung, Bestandsentwicklung und Ökologie des Ortolans (Emberiza hortulana) in Franken*. *Ökologie der Vögel* 12 : 97-126

MAUMARY, L., VALLOTTON, L. & DELARZE, R. (1995). *Evolution après incendie d'une pinède et d'une steppe dans une vallée intra-alpine (Valais central)*. *Phytocoenologia* 25 : 305-316.

OLIOSO, G. (1996). *Oiseaux de Vaucluse et de la Drôme provençale*. Centre de Recherche sur les Oiseaux de Provence, Conservatoire Etude des Ecosystèmes de Provence & Société d'Etudes Ornithologiques de France. 207 p

PRODON, R. (2002). *Impact écologique des incendies et des brûlages dirigés sur des espèces animales d'intérêt*

patrimonial, rares ou endémiques. Rapport d'avancement des travaux, EPHE, équipe de biogéographie et écologie des vertébrés, convention n°61.45.51/01, GIS « incendies des forêts ». 8 p

REVAZ, E., POSSE, B., GERBER, A., SIERRO, A. & ARLETTAZ, R. (2005). *Quel avenir pour le Bruant ortolan Emberiza hortulana en Suisse ?* *Nos oiseaux* 52 : pp 67-82

SANTOS, T., TELLERIA, J.L. & CARBONELLI, R. (2002). *Bird conservation in fragmented Mediterranean forest of Spain : effect of geographical location, habitat and landscape degradation*. *Biological Conservation* 105 : pp 67-82.

SCOZZAFA, S. & DE SANCTIS, A. (2006). *Exploring the effects of land abandonment on habitat structures and on habitat suitability for three passerine species in a highland area of Central Italy*. *Landscape and Urban Planning* 75 : pp 23-33.

STEINER, H.M. (1994). *I. Ortolan Bunting Symposium*. Ergebnisse. Univ. Bodenkultur, Wien.

STOLT, B.O. (1994). *Current changes in abundance, distri-*

bution and habitat of the Ortolan Bunting Emberiza hortulana in Sweden. In STEINER, H.M. *I. Ortolan Bunting Symposium*. Institut für Zoologie, Universität für Bodenkultur, Wien. pp 41-53

STOLT, B.O. (1993). *Notes on reproduction in a declining population of the Ortolan Bunting Emberiza hortulana*. *Journal of Ornithology* 134 : pp 59-68

SUAREZ-SEONE, S., OSBORNE, P.E. & BAUDRY, J. (2002). *Responses of birds of different biogeographic origins and habitat requirements to agricultural land abandonment in Northern Spain*. *Biological Conservation* 105 : pp 333-344

SVENSSON L. (2009). *Le guide ornitho. Les Guides du Naturaliste*. Delachaux et Niestlé, 2012, 445p.

TRYJANOWSKI, P., OSIEJUK, T.S. & KUPCZYK, M. (2001). *Bunting Studies in Europe*. Bogucki Wydawnictwo Naukowe, Poznan.

VON BULOW, B. (1997). *II. Ortolan bunting Symposium*. Ergebnisse. Verlag Th. Mann, Gelsenkirchen-Buer